

Urbanisme : aérons la Halle Brauhauban

Nos craintes en matière d'urbanisme se concrétisent malheureusement sur l'aménagement de la Halle Brauhauban et de ses abords. Depuis le début nous avons exprimé nos réserves sur une extension de la Halle au sol qui ne pouvait que densifier l'urbanisation de ce quartier.

La Halle a besoin d'être « oxygénée » en dégagant de la place autour d'elle. L'extension de la Halle à l'est assombrit la rue de Gannes. De même l'extension en hauteur de la façade sud, si elle est esthétiquement défendable face à un espace ouvert, n'a aucune raison d'être dans une rue Larrey qui se retrouve rétrécie et écrasée en hauteur.

Il faut dégager de l'espace autour de la Halle Brauhauban. Nous demandons à la Mairie de trouver une solution avec le promoteur pour arrêter le projet de construction d'un immeuble à l'angle de la rue Lamartine et de la rue de Gannes. Le permis de construire accordé par la Mairie est une faute d'urbanisme qu'il convient de rattraper. Les solutions juridiques sont épuisées mais un accord amiable peut être trouvé.

Cela est nécessaire pour la Halle mais aussi pour la nouvelle crèche (dont le positionnement à l'angle de deux rues souvent embouteillées n'est pas judicieux).

La création du parking provisoire à proximité du Square du Cèdre donne incontestablement de l'air au quartier et augmente le stationnement de surface dans un endroit très commerçant de Tarbes. Nous demandons la pérennisation de ce parking :

- 1/ en l'aménageant pour faciliter les accès piétons et véhicules
- 2/ en réservant des places pour la crèche
- 3/ en l'arborant pour des questions esthétiques.

De plus des problèmes de circulation et de stationnement privé et public vont rapidement se poser à cet endroit à cause de l'étroitesse des chaussées et des trottoirs.